

|                     |                                                                                                                  |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Zeitschrift:</b> | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| <b>Herausgeber:</b> | Alliance nationale de sociétés féminines suisses                                                                 |
| <b>Band:</b>        | 10 (1922)                                                                                                        |
| <b>Heft:</b>        | 148                                                                                                              |
| <br><b>Artikel:</b> | Le Congrès international des femmes médecins                                                                     |
| <b>Autor:</b>       | Darcanne-Mouroux                                                                                                 |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-257437">https://doi.org/10.5169/seals-257437</a>                          |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### **Les femmes et les records.**

Nous avons relaté en son temps l'émotion qui a sévi dans certains milieux sportifs américains lorsque les femmes manifestèrent leur intention de participer aux grands matchs de foot-ball. Il paraît que cette émotion commence à se calmer; d'abord, on a constaté que, même chaussée de souliers à crampons, la femme ne perdait pas de sa grâce, et que son jeu exempt de brutalité exerçait une certaine séduction. Et surtout, ensuite — et l'orgueil masculin a montré là le bout de l'oreille! — que, pour le moment, les records féminins restaient encore loin des records masculins. La supériorité de l'homme est sauvee!

Toutefois, comme le relève un correspondant de la *Tribune de Genève*, les hommes ont sur les femmes l'avantage de 30 ou 40 ans d'entraînement, de pratique et d'efforts soutenus. Et combien d'hommes seraient-ils capables d'égalier les records déjà obtenus par des femmes à la course, au saut, au lancement du javelot? Pas beaucoup, certes!

## **Le Congrès international des Femmes médecins**

Le Congrès international des femmes-médecins a tenu ses séances, du 4 au 7 septembre, à l'Université de Genève et a réuni 85 membres, représentant 16 pays. Il appartenait à la Suisse, dont les Universités avaient été les premières en Europe à accueillir les étudiantes en médecine (la Faculté de Zurich ne leur avait-elle pas ouvert ses portes dès 1864), d'être choisie comme siège de la première conférence internationale, établie hors d'Amérique. Aussi Genève a rallié de nouveau, sous le fanion de la Croix-Rouge, celles qui, s'étant déjà rencontrées dans les hôpitaux et dans les ambulances, étaient heureuses de se consacrer à un travail pacifique dont la guerre leur a fait comprendre la nécessité. C'est que parmi les congressistes, plusieurs d'entre elles n'avaient pas hésité, en temps de guerre, à s'exposer, comme le Dr Marie Feyler, de Lausanne, aux plus grands dangers afin de porter à une nation étrangère en péril le concours de leur science et de leur dévouement. Maintenant que les ruines physiques et morales se sont accumulées, les femmes-médecins ont senti le devoir de se grouper, de mettre en commun leurs efforts, afin de résoudre, pour le mieux, les questions « relatives à la santé et au bien-être de l'humanité ».

En mettant au programme du Congrès des sujets dont l'im-

constituer le premier Comité de la Croix-Rouge dans son pays; en 1881, elle obtenait la reconnaissance officielle de cette institution; en 1882, l'adhésion tant désirée du gouvernement à la Convention de Genève.

Deux ans plus tard, Clara Barton, seule déléguée des Etats-Unis à la Conférence des Croix-Rouges réunie à Genève, se voyait acclamée par l'Assemblée entière comme fondatrice de la Croix-Rouge américaine, et une seconde fois en 1887, elle repréSENTA son gouvernement à la Conférence des Croix-Rouges, à Carlsruhe.

Le magnifique élan de solidarité était donné; dès lors, il ne s'arrêtera plus, et l'on peut dire qu'aucun grand désastre ne s'est produit sans que la Croix-Rouge américaine soit accourue.

\* \* \*

Du petit berceau de la Croix-Rouge internationale, l'idée a grandi et s'est répandue par le monde. En parcourant l'histoire détaillée de cette vaste organisation, qui embrasse maintenant tout le globe, on est saisi d'admiration et de respect. Je crois bien ne pas exagérer en disant que le grand public n'a pas la plus lointaine idée de l'envergure de l'œuvre de la Croix-Rouge;

portance sociale et morale n'aura échappé à personne, l'Association internationale des femmes-médecins a prouvé qu'elle n'entendait pas se livrer à des controverses scientifiques. Beaucoup de ses membres ayant l'honneur de faire partie des Sociétés savantes de leurs pays, n'ont pas à se séparer de leurs confrères masculins sur le terrain médical. L'Association internationale n'a d'autre but que de réaliser, entre femmes-docteurs, une véritable entente spirituelle, leur permettant de travailler à la grande œuvre humanitaire, et leur sensibilité de femme leur a appris que toute œuvre sociale pour être noble et efficace doit se baser sur un commun amour. C'est cet enthousiasme vivifiant qu'elles ont voulu mettre entre elles: le Congrès de Genève semble prouver qu'elles y sont parvenues.

Admirablement organisé, avec une intelligence et une précision qui permirent le meilleur rendement de travail, le Congrès, dont toutes les difficultés d'ordre matériel avaient été aplanies par le Dr Thuillier-Landry, Présidente de l'Association des femmes-médecins françaises, et par le docteur Long-Landry, a tenu ses promesses. La séance d'ouverture du 4 septembre eut l'honneur d'être présidée par M. le recteur de l'Université de Genève, qui, dans une bienveillante allocution rappela les obstacles dont avaient dû triompher les débuts du féminisme médical. La lutte fut la même en tous pays, à en juger par les rapports lus à cette première séance et intitulés: « *Histoire des femmes-médecins dans les pays représentés à la Conférence* ». Les premières étudiantes connurent le mauvais vouloir des jurys, l'hostilité peu déguisée de nos camarades hommes, la réprobation de leurs familles, l'étonnement, nullement admiratif, de l'opinion publique. S'il reste encore beaucoup à travailler, beaucoup à conquérir, ainsi que l'a exposé dans un très beau discours d'ouverture, le Dr Esther Levejoy, de New-York, Présidente de l'Association internationale, il n'en est pas moins vrai que l'opinion publique reconnaît depuis la guerre la valeur de la femme-médecin.

Le travail du Congrès de Genève était scindé en deux parts. Les séances médicales, tenues à l'Aula, furent consacrées à l'étude et à la discussion des sujets suivants:

« *Traite des blanches et surveillance des maladies vénériennes* (présidentes Dr Murrell de Londres, Dr Thuillier-Landry, de Paris). *Les femmes-médecins en pédiatrie* (présidente Dr Sollini,

il ne se rend pas compte qu'elle pénètre, bienfaisante, dans tous les domaines, touche à toutes les questions intéressant l'humanité; il ne réalise certainement pas quelle somme d'intelligence, de persévérance et d'abnégation il a fallu pour obtenir ce résultat; il ignore que des millions d'ouvriers et d'ouvrières consacrent leur temps et leurs pensées à cette noble cause, pour laquelle beaucoup ont donné, et donnent encore joyeusement leur vie même.

Chaque Croix-Rouge nationale, avant d'arriver à l'existence a fait des expériences analogues à celles de la Croix-Rouge internationale ou de la Croix-Rouge américaine aux débuts de laquelle nous venons d'assister. Peu à peu, elles essaient, elles se développent et progressent. Puis, le cadre s'élargit encore, et à l'idée primitive: soigner les blessés, s'ajoute au début de ce siècle, à la Conférence de Washington, le désir de venir en aide à d'autres malheureux: les prisonniers de guerre.

(A suivre)

M.-L. PREIS.

de Rome). « Les femmes-médecins en obstétrique et gynécologie » (Présidente, Dr Sundquist, de Stockholm). « Hygiène et trafic des stupéfiants » (Présidente Dr Feyler, de Lausanne).

Les réunions du Comité se passaient, concurremment aux séances, dans une petite pièce de l'Université. Ce « business meeting », présidé par le Dr Wakker, de Grande-Bretagne, était chargé de reviser les statuts de l'Association, établie à New-York en 1919, et d'assurer une constitution définitive. De nombreux amendements furent discutés avec conscience et impartialité et ratifiés par l'Assemblée générale. Le Dr Lovejoy fut réélue à la présidence internationale, qu'elle exerce avec compétence et dévouement.

Les membres du Congrès ne sauraient témoigner trop de gratitude au Dr Feyler, habile linguiste, qui mit au point bien des questions en litige, grâce à la clarté de ses interprétations dans les deux langues : anglaise et française. Le Dr Renée Warney, de Neuchâtel, la seconda en maintes circonstances.

Rien de ce qui pouvait intéresser ou charmer les congressistes, pendant leur passage à Genève, n'avait été oublié. Visite à la Goutte de Lait du Dr Champendal et à l'Ecole où l'enseignement technique donné aux jeunes infirmières se passe dans un cadre d'intimité et d'art bien féminin. Réception au siège central de la Croix-Rouge ; là, après avoir entendu le discours, si grand dans sa simplicité, du Dr Reverdin, les congressistes se sentirent plus solidaires qu'en tout autre lieu de réunion. Réception au Bureau international du Travail, où M. Albert Thomas rappela, avec son éloquence coutumière, le bien social que la femme-médecin peut et doit connaître. Visites individuelles, ou en groupe, aux Assemblées de la Société des Nations.

Une réception cordiale et charmante fut offerte aux membres du Congrès, le 4 septembre, par le professeur et Mme Long, par Mme Thuillier-Landry, dans leur propriété de Veyrier, et les ombrages du parc entendirent bien des conversations, ébauches d'amitiés durables. Le 4 septembre, la Délégation anglaise reçut les congressistes au Parc de la Grange, avec beaucoup d'affabilité. Enfin, le 6, un banquet se tint au restaurant du Parc des Eaux-Vives. Dans la salle, ornée de dahlias, régna la plus franche gaîté ; on y entendit quatorze discours, et, si tous convergeaient vers un même but, pas un cependant ne ressemblait à l'autre. Il y en eut d'une inspiration élevée, comme celui de Mrs. Sharlieb, présidente de l'Ecole de médecine pour femmes de Londres ; il y en eut de fort spirituels et il y en eut d'émouvants. Le professeur Angiola Borrino, de Sienne, fut fort applaudie, lorsqu'en termes éloquents, elle résuma ce qui était la pensée de chacune : « Que vaudrait la femme si elle n'avait que le cœur, mais que vaudrait-elle aussi si elle n'avait que le cerveau ? Sachons concilier dans nos vies l'intelligence et la bonté. »

Le 7 septembre au soir, ce fut la dispersion.

Maintenant que la tâche est accomplie, que les femmes-docteurs, rentrées pour la plupart dans leurs patries respectives, ont repris leur vie de travail, que beaucoup se penchent de nouveau vers la souffrance, le Congrès international ne suggère-t-il pas quelques réflexions ? Devant les transformations rapides que subit la société moderne, il semble permis d'espérer que le rôle de la femme gagnera en importance. Mais tout nouveau droit créé de nouveaux devoirs, et c'est précisément ce que l'Association internationale des femmes-médecins a compris. C'est par des études de plus en plus précises, par une pratique médicale plus constante et, surtout, par une compréhension plus large des besoins sociaux que le rôle de la femme-docteur deviendra bienfaisant. Enfin, libérées de tout esprit d'individualisme, les

femmes-médecins, accoutumées à jouer dans les villes où elles exercent un rôle d'agents de liaison entre les diverses œuvres, réuniront, dans un même réseau, celles des nations étrangères. Alors seulement, les praticiennes de l'avenir, ne formant plus qu'un esprit et qu'un cœur, pourront accomplir œuvre belle et généreuse pour le bien de l'humanité.

Dr DARCANNE-MOUROUX (Paris).



## Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

### Communication du Comité Central.

Une bonne nouvelle, celle de l'adhésion d'une 22<sup>e</sup> Section à notre Association : le Parti féministe de Bienné, fort de 30 membres. Présidente : Mme Olga Voisard, 7, Vergers, Bienné. La plus cordiale bienvenue, et tous nos souhaits de développement et de progrès.

### Nouvelles des Sections.

SCHAFFHOUSE. — Après avoir consacré les deux premières années de l'existence de notre Association spécialement à la propagande, soit à gagner de nouveaux membres et à mieux faire comprendre notre but par l'opinion publique, notre troisième année d'activité a été, plutôt employée à approfondir ce que nous avions gagné, l'expérience ayant été malheureusement faite que, très vite, nos membres perdaient tout intérêt pour notre cause, ce qui se traduisait par une diminution du chiffre de nos adhérents. Une circonstance en particulier doit être relevée : nous avions fait au début un gros effort pour gagner des membres parmi les travailleuses de l'industrie, et nous comptions en tout cas une douzaine de femmes socialistes organisées, ou dont tout au moins les maris étaient organisés. Mais bien vite, ces dernières se sont plaintes que nos grandes assemblées publiques ne tenaient pas assez compte de leurs intérêts et qu'elles se trouvaient de la sorte désavantagées. Nous avons alors réuni nos membres une fois par mois pour une séance familiale (sans thé ! pour ne pas effrayer non plus une certaine partie de notre public) dans un restaurant antialcoolique, où nous avons discuté de façon plus serrée certaines questions : *les partis politiques en Suisse*; *les professions de la femme mariée*; *le conflit de la nouvelle génération entre parents et enfants* (ce sujet d'après la brochure du prof. Häberlin); *l'Assemblée générale suisse de Neuchâtel*, etc. C'est avec joie que nous avons constaté que la participation à ces séances a été de plus en plus forte, et que les femmes qui n'avaient jamais osé ouvrir la bouche dans les discussions publiques donnaient là leur avis sans timidité aucune. Il s'est développé de la sorte parmi les participantes un sentiment de solidarité qui peut prêter aux plus belles espérances, sans compter que nous avons gagné là de nouvelles adhésions. Nous pensons donc poursuivre dès l'automne notre travail dans ce sens : une conférence publique sur ce sujet : *Parents et enfants dans le droit suisse*, devant servir d'introduction à un petit cours sur des questions d'instruction civique donné par une avocate à un cercle d'environ 30 à 40 membres. — Mais il va bien de soi que nous n'avons pas négligé pour ce travail éducatif notre propagande de plus grande envergure. Nous avons entendu successivement Mme Leuch (Berne) sur le nouveau projet de Code pénal fédéral, Mme Flugel (Kreuzlingen) sur l'activité économique de la femme suisse, Mme A. Keller (Bâle) sur le côté moral du choix d'une profession. Ces deux dernières conférences ont été organisées par nous de concert avec la « Frauenzentrale » de notre ville. Car il nous apparaît toujours plus clairement que les différentes Associations de femmes doivent dans le domaine public travailler en commun, et qu'il reste dans l'accomplissement de tâches moindres encore suffisamment d'occasions de se spécialiser ! — Un autre point important de notre programme d'activité pour l'hiver prochain est la propagande à la campagne, que notre travail de ces dernières années nous a fait un peu perdre de vue. Nous espérons réussir de la sorte, par ces diverses activités, à inspirer peu à peu à notre Association le désir des plus grandes tâches publiques, afin de la mettre à même de pouvoir vraiment les remplir un jour.

R. K.-F.